



**Formation à distance**

# **METTRE EN PLACE LES INTERVENTIONS POUR RÉDUIRE L'AUTOMUTILATION**

## ***COHORTE D'INTERVENTION***

**Véronique Longtin, Ph.D., ps.éd.  
Conseillère experte en TGC au SQETGC**

### **Le contexte**

Bien que travailler auprès de personnes présentant des comportements d'automutilation soit un défi majeur, nous détenons de plus en plus d'outils nous permettant de procéder à des analyses des fonctions du comportement et d'élaborer des interventions adaptées aux problématiques rencontrées. Pourrait-il y avoir différentes interventions à mettre en place pour réduire les comportements d'automutilation en fonction de leur type? Pouvons-nous agir concrètement même si les comportements ont « toujours » été présents chez la personne?

Un nouveau processus d'analyse et d'intervention des comportements d'automutilation, traduit et adapté de Furniss et Biswas (2020), sera présenté et mis en application dans le cadre de cette cohorte.

### **La description**

Cette cohorte permettra de faire un survol des causes probables et multifactorielles des comportements d'automutilation en plus d'élaborer et de mettre en place des interventions de prévention et de réadaptation/traitement permettant de réduire leur apparition ou de diminuer leur intensité. La réduction de l'utilisation des mesures de contrôle et d'isolement sera aussi abordée dans l'esprit de se donner des outils pour mieux travailler l'équilibre entre protéger la personne et favoriser la qualité de vie.

Les participants et participantes devront approfondir leur compréhension de la théorie et du processus d'analyse et d'élaboration des interventions auprès d'un de leurs usagers ou auprès d'une de leurs usagères. Ils et elles assureront aussi un suivi serré, à plusieurs reprises, de la mise en place des interventions élaborées dans le cadre même de la cohorte. Pour ce faire, la formatrice leur fournira du soutien dans le développement et l'ajustement de leurs interventions en fonction d'un processus précis.

Le contenu théorique sera le même que celui ayant été présenté le 17 mars 2021 lors de la formation de trois heures s'intitulant « Automutilation en DI-TSA », mais les heures suivantes de formation serviront à travailler en groupe sur les cas rapportés par les participants et participantes. **Ceux-ci et celles-ci doivent s'attendre à travailler plusieurs heures sur leur cas entre les périodes de formation planifiées et à faire des présentations de leurs démarches aux autres participants et participantes.**

## Les objectifs

À la fin de cette formation, les participants et participantes auront :

- développé et approfondi leurs connaissances sur les causes possibles des comportements d'automutilation de leur usager ou de leur usagère;
- déterminé le stade d'évolution de ces comportements d'automutilation;
- élaboré des stratégies d'intervention pouvant contribuer à réduire l'apparition ou diminuer l'intensité des comportements d'automutilation de leur usager ou de leur usagère;
- fait une réflexion sur l'équilibre entre protéger et favoriser la qualité de vie de leur usager ou de leur usagère;
- mesuré l'efficacité de certaines des interventions mises en place;
- déterminé les interventions de réadaptation et de traitement à mettre en place à moyen et long termes
- la capacité de reproduire le processus d'intervention face aux comportements d'automutilation auprès de d'autres usagers qui n'ont pas fait partie de la cohorte.

## Le public cible

Cette formation est destinée aux intervenants et intervenantes ainsi qu'aux professionnels et professionnelles travaillant auprès d'une personne autiste présentant une DI ou une personne présentant une DI et/ou une DP manifestant des comportements d'automutilation fréquents ou intenses (la formation ne conviendrait pas à une équipe qui travaille uniquement auprès des personnes autistes sans DI) . Les participants et participantes à la formation devront avoir une bonne connaissance de l'usagère ou de l'usager ciblé.

La formation étant arrimée avec l'analyse et l'intervention multimodales, les participants et participantes doivent avoir une bonne connaissance de l'AIMM (avoir suivi la formation complète ou la sensibilisation et l'avoir appliquée, en tout ou en partie, auprès d'au moins un usager ou une usagère).

Au moment de s'inscrire, les participants et participantes **devront** former une équipe autour d'une personne manifestant des comportements d'automutilation fréquents et intenses, **incluant au moins un intervenant ou une intervenante qui appliquera les interventions ET un professionnel ou une professionnelle (psychoéducateur ou psychoéducatrice, psychologue, ergothérapeute, SAC, etc.)** pour les soutenir. Chaque participant et participante devra connaître la personne ciblée, avoir un rôle actif dans l'équipe de réadaptation qui l'entoure et être en mesure de mettre en place des interventions auprès d'elle.

## La formatrice



**Véronique Longtin, Ph. D.**

**Psychoéducatrice et conseillère experte au SQETGC**

Riche d'une expérience professionnelle variée dans le domaine de l'intervention, développée tant aux services communautaires, que dans des établissements du réseau et en solidarité internationale, Véronique s'investit maintenant depuis 20 ans auprès des personnes autistes ou présentant un TSA en situation de TGC. En tant que conseillère experte en TGC au SQETGC, elle collabore à l'élaboration de cadres de référence, de lignes directrices, de formations et d'outils favorisant le développement des meilleures pratiques en TGC. Elle a collaboré à la rédaction de plusieurs ouvrages, dont le Protocole d'identification des personnes présentant une DI ou un TSA et manifestant un TGC, le Cadre de référence soutenant le déploiement du Plan de transition en TGC et de son processus, les Activités de jour valorisantes : définition et recommandations pour l'intégration des personnes manifestant un TGC et l'Analyse et intervention multimodales en troubles graves du comportement : Lexique et Grille.

Elle s'intéresse aux transitions de milieux de vie (changement de ressources d'hébergement) depuis 2008. Cet intérêt, développé sur le plan professionnel et actualisé en recherche, s'appuie sur le désir de favoriser des transitions de milieux de vie plaçant la personne et sa famille au centre du processus de changement, dans le but d'améliorer la qualité des services. Sa thèse portant sur les transitions de milieux de vie dans la communauté des personnes présentant une DI, identifie une typologie des transitions mettant en lumière les expériences vécues par les personnes elles-mêmes, ainsi que par les intervenants les soutenant dans ce processus.

Ses autres intérêts professionnels se situent sur le plan des troubles de santé mentale, des syndromes génétiques et de la mesure des impacts des interventions spécialisées sur la réduction des TGC. Elle soutient activement les CISSS et les CIUSSS dans la collecte de données provinciale annuelle des composantes essentielles du Guide de pratique en TGC permettant d'évaluer le niveau d'implantation de ces pratiques spécialisées auprès de la population TGC du Québec.

## Les dates

Cette cohorte de formation est proposée les :

- **24 septembre 2024** de 9 h à 12 h 30 (contenu théorique pour tous)
- **6 novembre 2024** (présentation des équipes sur l'ÉVALUATION INITIALE) de 9 h à 16 h 30 incluant une heure consacrée à chaque équipe
- **4 décembre 2024** (présentation des équipes sur la DIFFÉRENCIATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE) de 9 h à 16 h 30 incluant 1 heure consacrée à chaque équipe
- **19 février 2025** (présentation des équipes sur l'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS) de 9 h à 16 h 30 incluant 1 heure consacrée à chaque équipe
- **9 avril 2025** (présentations des équipes sur LES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS pour tous) de 9 h à 16 h 30.

\*\*\* Tous les participants et participantes devront assister à l'ensemble des périodes de formation (sauf pour la première demi-journée de théorie s'ils y ont déjà assisté le 17 mars 2021).

**De plus, les participants et participantes devront obligatoirement assister à une rencontre préparatoire de 30 minutes avant la première demi-journée de formation. Cette rencontre est prévue le mardi le 18 juin 2024 de 11 h 30 à midi.**

## Les préalables à l'inscription

Avant de s'inscrire, les personnes intéressées devront s'assurer de répondre aux critères énumérés ci-après :

- Sélectionner un usager ou une usagère qui manifeste des comportements d'automutilation fréquents ou intenses pour lesquelles les interventions actuelles n'ont peu ou pas démontré d'efficacité. Il est recommandé de choisir un usager ou une usagère qui présente des comportements d'intensité élevée (le score à la sous-échelle des comportements d'automutilation de l'EGCP-II-R pour la fréquence doit équivaloir à 4 ou 5) pour faciliter le travail des participants et participantes. Puisque des interventions devront être mises en place dans l'environnement actuel de l'usager ou de l'usagère, il faut considérer **l'ouverture et la collaboration des milieux** de vie lors de sa sélection.
- Les participants et participantes doivent **prévoir du temps de travail ENTRE CHACUNE des périodes** de formation pour réaliser des évaluations, prendre des données d'observation, mettre en place des interventions, préparer leur présentation, etc., afin de mettre en œuvre leurs apprentissages.

## Les modalités

Jusqu'à **cinq équipes/usager ou usagère** seront acceptées et chacun des participants et participantes devra se connecter avec un ordinateur doté de haut-parleurs, d'un micro et d'une caméra fonctionnels à partir de la ZoNE TGC.

\*\*\* Les participants et participantes seront appelés à s'adresser à la caméra et à parler aux autres équipes dans le cadre des exercices, tours de table, etc. Ils et elles doivent être à l'aise avec cette modalité et disposés[-ées] à s'adresser au groupe.

Les informations de connexion ainsi que la documentation à imprimer seront disponibles sur la ZoNE TGC environ une semaine avant le début de la formation.

## L'inscription

La coordonnatrice ou le coordonnateur membre de la Communauté de pratique TGC en DI-TSA ou le gestionnaire membre de la Communauté de pratique TGC en DP de chaque établissement est responsable de transmettre le lien caché (reçu du SQETGC) pour l'inscription dans la ZoNE TGC aux personnes autorisées par lui ou elle.

Même si la participation se fera par équipe, chaque participant ou participante devra s'inscrire à travers la ZoNE TGC. Un ou une responsable de l'équipe devra cependant être identifié(e) et chargé(e) de fournir les informations sur l'usager ou l'usagère au SQETGC.

S'il y a des situations particulières en lien avec les exigences nommées ci-haut, une vérification auprès du SQETGC est à faire **AVANT** de remplir le formulaire d'inscription.

Veuillez noter que les places sont limitées et le SQETGC se réserve le droit de prioriser l'inscription des participants et participantes les mieux préparé(e)s et s'engageant complètement dans la démarche de la cohorte d'intervention.

## Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec Sophie Choquette, agente à la formation au SQETGC.

Téléphone : 514 873-2104

Courriel : [sophie.choquette.sqetgc@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sophie.choquette.sqetgc@ssss.gouv.qc.ca)